

L'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2021 se tiendra à huis-clos en raison de la pandémie de COVID-19

DBV Technologies (Euronext : DBV – ISIN : FR0010417345 – NASDAQ : DBVT), société biopharmaceutique française, annonce aujourd'hui la tenue à huis-clos de son Assemblée Générale Mixte le mercredi 19 mai 2021 à 14h00 (heure de Paris).

La Société attache une grande importance à la sécurité de tous les actionnaires et celle de ses employés. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 (modifiée et étendue par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 et par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021) portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19, le conseil d'administration de la Société a décidé la tenue de l'Assemblée Générale à huis clos sans la présence physique des actionnaires et de toute autre personne autorisée à y assister, au siège social de la Société situé au 177-181, avenue Pierre Brossolette – 92120 Montrouge.

Modalités de participation à l'Assemblée Générale :

Par conséquent, la Société encourage vivement ses actionnaires à exercer leur droit de vote à distance avant l'Assemblée Générale soit par le formulaire unique de vote par correspondance, par procuration ou par internet via le site Votaccess.

Aucune carte d'admission ne sera délivrée et les actionnaires pourront exercer leur droit de vote uniquement à distance et préalablement à l'Assemblée Générale. La Société invite les actionnaires à se reporter aux règles de participation à l'Assemblée Générale figurant dans l'avis préalable publié au BALO le 14 avril 2021, le définitive US proxy statement déposé auprès de la SEC le 26 avril 2021, et à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société (<https://www.dbv-technologies.com/fr/> rubrique Investisseurs et Presse), qui pourrait être mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale en fonction des impératifs sanitaires et/ou juridiques qui interviendraient postérieurement à la parution du présent avis.

Questions écrites :

Chaque actionnaire a la faculté de poser des questions écrites sur les sujets qui relèvent de l'Assemblée Générale. Ces questions écrites peuvent être envoyées par email à l'adresse investors@dbv-technologies.com, accompagnées de l'attestation d'inscription en compte et pourront être reçues par la Société jusqu'au deuxième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit jusqu'au lundi 17 mai 2021.

Retransmission de l'Assemblée Générale :

Mercredi 19 mai 2021, à compter de 14h00 (heure de Paris), l'Assemblée Générale fera l'objet d'une retransmission en direct en format audio sur le site de la Société <https://www.dbv-technologies.com/fr/> dans la rubrique « Evènements et Présentations ». Les résultats des votes sur les résolutions soumises au vote de l'assemblée y seront également présentés sur la base des votes par correspondance et des pouvoirs reçus par Société Générale Securities Services jusqu'au samedi 15 mai 2021, 23h59 (heure de Paris). Les actionnaires pourront également voter via Votaccess jusqu'au mardi 18 mai, 15h00 (heure de Paris).

Les actionnaires pourront également avoir accès à la retransmission en différé de l'Assemblée sur le site de la Société pendant les deux ans suivant la tenue de l'Assemblée Générale.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée :

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 14 avril 2021 (n° 2100940) et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 3 mai 2021.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société section Investisseurs & Presse: <https://www.dbv-technologies.com/fr/investor-relations/financial-information/annual-reports/>.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :



- Tout actionnaire nominatif peut, et ce jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents prévus aux articles L.225-115 et R.225-83 du code de commerce. En cas de demande expresse, cet envoi pourra être effectué par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture par leur intermédiaire habilité, d'une attestation d'inscription en compte ;

- Tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies développe Viaskin™, une plateforme technologique exclusive expérimentale avec de vastes champs d'applications potentielles en immunothérapie. Viaskin™ utilise l'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT™, qui est la méthode développée par DBV pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire à travers une peau intacte. Avec cette nouvelle catégorie de produits candidats non invasifs, la Société s'attache à transformer en toute sécurité la prise en charge des patients souffrant d'allergies alimentaires. Les programmes de DBV relatifs aux allergies alimentaires comprennent notamment des essais cliniques en cours sur Viaskin™ Peanut. DBV Technologies a un siège social mondial à Montrouge (France), des bureaux à Bagnaux (France), et des structures opérationnelles en Amérique du Nord à Summit, dans le New Jersey, et à New York, dans l'État de New York. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, Code ISIN : FR0010417345), font partie de l'indice SBF120 et sont également négociées sur le Nasdaq Global Select Market sous la forme d'American Depositary Shares (chacune représentant la moitié d'une action ordinaire) (mnémonique : DBVT).

Contact Relations Investisseurs

Anne Pollak

DBV Technologies

+1 857-529-2363

anne.pollak@dbv-technologies.com

Contact Média

Angela Marcucci



DBV Technologies

+1 646-842-2393

angela.marcucci@dbv-technologies.com